



**INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (2011)
MUNICIPALITÉS D'EASTMAIN ET DE LA BAIE-JAMES
(Projet n°154-08-0405)
BUREAU DE LA COORDINATION DU NORD-DU-QUÉBEC
DIRECTION GÉNÉRALE DES TERRITOIRES**



Photo de la page couverture :

Chemin reliant la tour de télécommunication et la route vers la communauté d'Eastmain, direction sud (photo 15)

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (2011)
BUREAU DE LA COORDINATION DU NORD-DU-QUÉBEC
DIRECTION GÉNÉRALE DES TERRITOIRES

RAPPORT PRÉPARÉ PAR :
ARCHÉO-08

N° DE CONTRAT, MINISTÈRE DES TRANSPORTS : 850810291
N° DE DOSSIER, MINISTÈRE DES TRANSPORTS : 7203-11-AD02
N° DE PROJET, MINISTÈRE DES TRANSPORTS : 154-08-0405
PERMIS DE RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE AU QUÉBEC : 11-COTM-05

200 RUE LEBLANC, C.P. 330
ROUYN-NORANDA (QUÉBEC),
J0Z 1Y0
TÉLÉPHONE : (819) 768-2112
TÉLÉCOPIEUR : (819) 768-5040
COURRIEL : info@archeo08.gc.ca

ROUYN-NORANDA
Septembre 2012

Résumé

Ce rapport présente les résultats d'un inventaire archéologique réalisé en 2011 sur le territoire de la Direction du Nord-du-Québec du ministère des Transports du Québec. Les travaux avaient pour objectif de vérifier la présence ou l'absence de vestiges archéologiques dans l'emprise du projet n°154-08-0405 sur la route menant à Eastmain. Au total, 766 sondages ont été excavés dans les emprises de ce projet en plus des inspections visuelles qui y ont été effectuées. Cet inventaire n'a pas conduit à la découverte de sites archéologiques. Le ministère des Transports du Québec peut donc procéder à la réalisation des travaux prévus dans les limites de l'emprise inventoriée sans contraintes du point de vue de l'archéologie.

Table des matières

Résumé	iii
Table des matières	iv
Liste des illustrations	vi
Liste des tableaux	vi
Liste des photographies	vii
Équipe de réalisation	ix
1 Introduction	1
1.1 Mandat	1
1.2 Identification du projet	1
2 Méthodologie	3
2.1 Permis de recherche archéologique.....	3
2.2 Recherche documentaire	3
2.3 Inventaire archéologique.....	3
2.4 Analyse et rapport	5
3 État des connaissances en géographie et en paléo-écologie.....	6
4 Projet n°154-08-0405, route d'Eastmain, municipalités d'Eastmain et de la Baie-James, aménagement de deux tronçons de la route d'Eastmain	8
4.1 Description du projet.....	8
4.2 Localisation.....	10
4.3 État des connaissances en archéologie.....	11
5 Description des secteurs d'inventaire archéologique	12
5.1 Zone 1	12
5.1.1 Secteur 1-1	12
5.1.2 Secteur 1-2	13
5.1.3 Secteur 1-3	14

5.1.4	Secteur 1-4	14
5.2	Zone 2	15
5.2.1	Secteur 2-1	15
5.2.2	Secteur 2-2	17
5.2.3	Secteur 2-3	18
5.2.4	Secteur 2-4	19
6	Discussion	39
6.1	Conclusions et recommandations.....	39
7	Bibliographie	40
Annexe A : catalogue photographique.....		42
Annexe B : Devis technique		46

Liste des illustrations

Figure 1	Localisation du projet n°154-08-0405.....	2
Figure 2	Localisation du projet n°154-08-0405 sur photographie aérienne	10
Figure 3	Profil stratigraphique du sondage excavé à l'endroit de la découverte d'un éclat	21

Liste des tableaux

Tableau 1	Identification du projet d'aménagement routier	1
Tableau 2	Projet n° 154-08-0405, synthèse de l'inventaire archéologique	8

Liste des photographies

<i>Photo 1</i>	<i>Secteur 2-1, coquillages marins dans la main d'un fouilleur provenant de la zone de sondages géotechniques (banc d'emprunt)</i>	<i>23</i>
<i>Photo 2</i>	<i>Secteur 1-1, chaînage 2+243, vue plus rapprochée du point d'entrée en forêt à l'endroit où la route rejoindra la route actuelle</i>	<i>23</i>
<i>Photo 3</i>	<i>Secteur 1-1, zone ascendante au début des travaux, 100 mètres à l'ouest de GPS-1, direction sud-est</i>	<i>24</i>
<i>Photo 4</i>	<i>Secteur 1-1, chaînage 2+243, stratigraphie type, sol podzolique graveleux de bas de pente, direction nord-est.....</i>	<i>24</i>
<i>Photo 5</i>	<i>Secteur 1-1, près du point GPS-3, plateforme de camion, direction ouest.....</i>	<i>25</i>
<i>Photo 6</i>	<i>Secteur 1-2, près du point GPS-5, paysage type dans la tourbe humide, direction ouest</i>	<i>25</i>
<i>Photo 7</i>	<i>Secteur 1-2, près du point GPS-7, sondage type dans la tourbe humide, direction ouest</i>	<i>26</i>
<i>Photo 8</i>	<i>Secteur 1-3, près du point GPS-15, succession de roc et de till mince, direction nord</i>	<i>26</i>
<i>Photo 9</i>	<i>Secteur 1-3, près du point GPS-16, alignement circulaire de galets, direction nord</i>	<i>27</i>
<i>Photo 10</i>	<i>Secteur 1-3, Secteur du km 0, chaînage 0+005, près de la route de la Baie-James, sondage type de till podzolique, direction nord-est.....</i>	<i>27</i>
<i>Photo 11</i>	<i>Secteur 1-4, Secteur du Km 0, chaînage 0+020, au nord du point GPS 18, vue du paysage, direction est.</i>	<i>28</i>
<i>Photo 12</i>	<i>Secteur 1-4, Secteur du Km 0, chaînage 0+020, près du point GPS 18, sondage till podzolique, direction est.....</i>	<i>28</i>
<i>Photo 13</i>	<i>Secteur 2-1, chaînage 37+440, vue panoramique, direction sud</i>	<i>29</i>
<i>Photo 14</i>	<i>Secteur 2-1, sondage, sol podzolique, direction nord</i>	<i>29</i>
<i>Photo 15</i>	<i>Secteur 2-1, camp cri contemporain à proximité de la route montant vers la tour de télécommunication, direction ouest</i>	<i>30</i>
<i>Photo 16</i>	<i>Secteur 2-1, camp cri contemporain à proximité de la route montant vers la tour de télécommunication, direction nord.....</i>	<i>30</i>
<i>Photo 17</i>	<i>Secteur 2-2, sous-secteur A, vue du banc d'emprunt, direction est.....</i>	<i>31</i>
<i>Photo 18</i>	<i>Secteur 2-2, sous-secteur A, sondage dans le banc d'emprunt à l'est de la route.....</i>	<i>31</i>
<i>Photo 19</i>	<i>Secteur 2-2, sous-secteur B, zone non perturbée, direction nord.....</i>	<i>32</i>
<i>Photo 20</i>	<i>Secteur 2-2, sous-secteur B, stratigraphie type, sol podzolique direction sud</i>	<i>32</i>
<i>Photo 21</i>	<i>Secteur 2-2, sous-secteur C, zone humide, direction nord</i>	<i>33</i>

<i>Photo 22</i>	<i>Secteur 2-2, sous-secteur C, stratigraphie type, sol tourbeux mal drainé, direction nord-ouest .</i>	<i>33</i>
<i>Photo 23</i>	<i>Secteur 2-2, sous-secteur D, équipe dans le banc d'emprunt sous la ligne d'Hydro-Québec, direction sud</i>	<i>34</i>
<i>Photo 24</i>	<i>Secteur 2-2, sous-secteur C, stratigraphie type, sol podzolique, chemin forestier, direction nord.....</i>	<i>34</i>
<i>Photo 25</i>	<i>Secteur 2-2, sous-secteur D, environnement bordant le lac à proximité du tracé de route, direction su</i>	<i>35</i>
<i>Photo 26</i>	<i>Secteur 2-4, sous-secteur A, vue générale, collines rocheuses, direction sud.....</i>	<i>35</i>
<i>Photo 27</i>	<i>Secteur 2-4, sous-secteur A, vue générale, sommet des collines rocheuses, vers la ligne d'Hydro-Québec, direction sud-ouest.....</i>	<i>36</i>
<i>Photo 28</i>	<i>Secteur 2-4, sous-secteur A, plan rapproché de l'éclat retrouvé en surface</i>	<i>36</i>
<i>Photo 29</i>	<i>Secteur 2-4, sous-secteur B, emplacement de la découverte de l'éclat en surface, direction nord-est.....</i>	<i>37</i>
<i>Photo 30</i>	<i>Secteur 2-4, sous-secteur B, plan rapproché sur sondage mécanique dans la tourbière, direction ouest</i>	<i>37</i>
<i>Photo 31</i>	<i>Secteur 2-4, sous-secteur B, sondage témoin en marge de la tourbière, direction ouest</i>	<i>38</i>
<i>Photo 32</i>	<i>Secteur 2-4, sous-secteur B, sondage témoin, partie basse du till en marge de la tourbière, direction nord.....</i>	<i>38</i>

Équipe de réalisation



MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

Ghislain Gagnon	archéologue	responsable de projet
Frank Rochefort	archéologue	responsable de projet
Isabelle Bêty	archéologue	responsable de projet

Service de la coordination des affaires autochtones et du Plan Nord
Direction de la programmation, des ressources et des opérations
Direction générale des territoires

Denis Audette	biologiste	responsable de projet
---------------	------------	-----------------------

Bureau de coordination du Nord-du-Québec



ARCHÉO-08

Marc Côté	archéologue	Coordonnateur, rédaction
David Laroche,	archéologue	Cartographie, rédaction
Jonas Leclerc	assistant-archéologue (terrain)	
Daniel Cabral	technicien de fouille	
Claude Kistabish	technicien de fouille	
Guillaume Leclerc	technicien de fouille	
Glenn Polson	technicien de fouille	
Louis-Carl Pouliot-Bolduc	technicien de fouille	

1 Introduction

1.1 Mandat

En octobre 2011, le ministère des Transports du Québec (MTQ) confiait à la corporation Archéo-08 le mandat de réaliser un inventaire archéologique dans le cadre d'un projet d'aménagement routier situé sur le territoire du Bureau de coordination du Nord-du-Québec (BCNQ). Ces travaux d'inventaire archéologique s'inscrivent dans le cadre de l'application de la *Loi sur les biens culturels du Québec* (LRQ, chapitre B-4) et dans l'approche préventive mise de l'avant par le MTQ. Cette dernière permet une saine gestion du patrimoine archéologique en assurant qu'aucun site archéologique ne soit détruit lors de la réalisation des travaux d'aménagement routier. Le mandat prévoyait essentiellement que l'inventaire archéologique soit réalisé dans l'emprise du projet d'aménagement routier afin de vérifier la présence ou l'absence de sites archéologiques et le cas échéant, de présenter des recommandations en conséquence. Ce rapport présente les résultats de l'inventaire archéologique.

1.2 Identification du projet

Une équipe composée d'un archéologue chargé de projet, d'un archéologue assistant de terrain et de quatre techniciens a été requise pendant sept jours pour réaliser l'inventaire archéologique. Le tableau 1 présente la localisation, la description et les résultats de l'inventaire archéologique réalisé dans le cadre du projet d'aménagement routier localisé sur le territoire du BCNQ du MTQ (figure 1).

Tableau 1 Identification du projet d'aménagement routier

N° de projet	Localisation et description	Inventaire archéologique	Date de réalisation
154-08-0405	Route d'Eastmain au km 100, à la jonction de la route de la Baie-James et au km 38 de la route d'Eastmain, municipalité d'Eastmain et de la Baie-James	Inspection visuelle et 766 sondages négatifs	10 au 16 octobre 2011

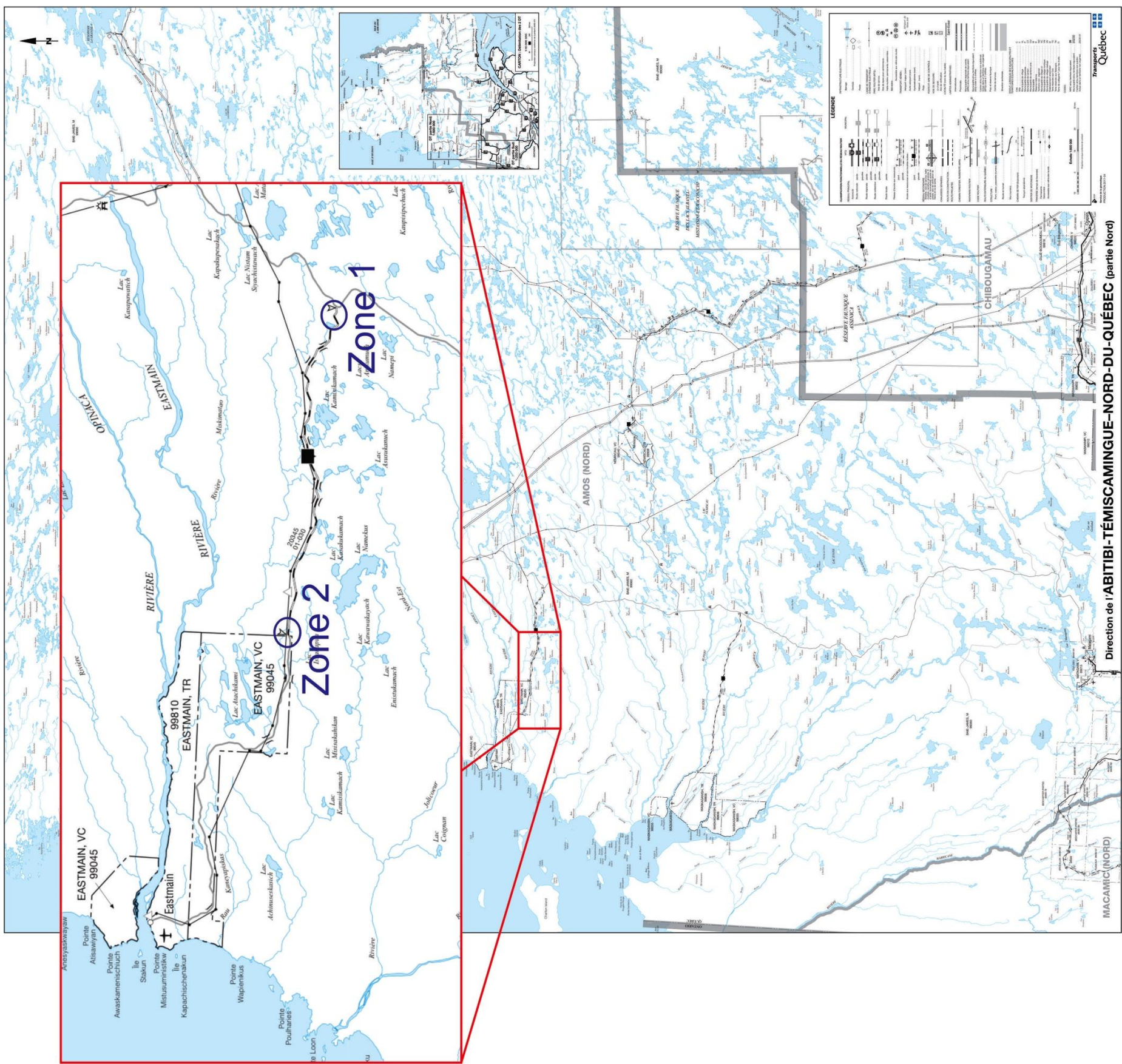


Figure 1 Localisation du projet n°154-08-0405

Source : Carte de la Direction territoriale de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec (partie nord), service de la géomatique, MTQ, production 2011-04

2 Méthodologie

2.1 Permis de recherche archéologique

Une demande de permis de recherche archéologique a été présentée au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCF). Suite à l'avis favorable de la Commission des biens culturels, le permis 11-COTM-05 a été délivré à la corporation Archéo-08.

2.2 Recherche documentaire

Préalablement à l'inventaire archéologique, une recherche documentaire a été effectuée afin de vérifier la présence de sites archéologiques répertoriés dans l'emprise du projet ou à proximité de celui-ci. Une demande de renseignements, comprenant la localisation de chaque projet routier sur une carte 1:50 000 a été acheminée au MCCCF afin d'identifier les sites archéologiques répertoriés au registre de l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) dans une zone d'étude d'un rayon de 1 km autour du centre du projet. Cette recherche permet d'effectuer un bilan de l'état des connaissances archéologiques locales ou régionales (schèmes d'établissement, ancienneté, appartenance culturelle, etc.). Lorsque un ou des sites sont déjà connus à l'intérieur de la zone d'étude, ceux-ci sont présentés sous forme de tableau dans le rapport qui précise leur localisation, leur distance du projet, leur état de conservation, leur chronologie et leur affiliation culturelle. Une recherche documentaire a été effectuée dans la cartographie des sites et des zones d'interventions archéologiques du Québec pour les inventaires déjà réalisés. Le même exercice a été fait au macro-inventaire et au répertoire québécois des études de potentiel archéologique (RQEPA)

2.3 Inventaire archéologique

L'emprise a été localisée localement et régionalement à l'aide de photographies aériennes, de cartes topographiques et du plan de construction. Elle est soumise à une inspection visuelle minutieuse dans le but d'identifier les secteurs propices à la réalisation de sondages archéologiques, d'éliminer les marécages, les pentes trop fortes, les zones de remblai, les affleurements rocheux ou les perturbations importantes. Toutes les observations faites au cours de l'inventaires (environnement, déroulement des travaux, stratigraphie, etc.) sont consignées dans un carnet de notes ou sur des fiches conçues à cet effet. Un

enregistrement par photographie numérique du contexte environnemental et des activités d'inventaires est effectué pour l'ensemble du projet.

Chacun des sondages archéologiques couvre une superficie minimale de 900 cm², pouvant atteindre 2 500 cm² lorsqu'un sondage s'avère positif. Ils sont disposés tous les dix ou quinze mètres, sur un ou plusieurs alignements de sondages en quinconce, selon la largeur de l'emprise à inventorier. Les sondages sont découpés à la pelle pour dégager l'humus sous la surface, puis excavés à la pelle ou à la truelle, selon le type de sol en présence. Le contenu des sondages est systématiquement examiné et parfois tamisé à travers des mailles espacées de ¼ de pouce. La profondeur maximale de chaque puits de sondage est déterminée par l'atteinte de la couche de sol naturel identifiée comme étant stérile. Une fois les données colligées, tous les sondages sont remblayés.

Lorsqu'un sondage s'avère positif par la présence d'artéfacts dans le sol ou en surface, des mesures d'évaluation supplémentaires sont alors appliquées. Des sondages additionnels, distancés les uns des autres de cinq mètres, permettent d'évaluer l'état du site, sa superficie, ainsi que son contenu. L'utilisation de fiches standardisées permet de procéder à l'enregistrement de la position des artéfacts mis au jour et de leur contexte pédologique et environnemental. Un enregistrement photographique des artéfacts et de leur contexte est effectué. Tous les vestiges archéologiques trouvés dans un tel contexte sont conservés selon les normes prévalant dans le domaine de l'archéologie, conformément aux exigences du MTQ. Le site est localisé à l'aide d'instruments de localisation appropriés. Il est positionné sur une carte topographique, une photographie aérienne et un croquis. La découverte d'un site archéologique doit être communiquée sans délais au MTQ avec les recommandations nécessaires pour la sauvegarde des sites archéologiques mis au jour.

2.4 Analyse et rapport

Les artefacts mis au jour au cours d'un inventaire archéologique sont nettoyés et traités selon les normes établies par le MCCCCF et selon les exigences du MTQ. Les coupes stratigraphiques, les plans, les fiches techniques et les données les plus significatives sont intégrés au rapport.

La présentation des résultats comprend une description du projet, la recherche documentaire, la description des sites archéologiques éventuellement mis au jour et une synthèse des travaux de l'inventaire. Finalement, les conclusions et les recommandations sont présentées au MTQ.

3 État des connaissances en géographie et en paléo-écologie

Le projet à l'étude est situé dans la région Nord-du-Québec. (Figure 1) Il est localisé au sud du cours actuel de la rivière Eastmain qui représente la limite septentrionale de la zone d'étude. L'aire d'étude est limitée à l'ouest par la baie James. A l'est, elle jouxte la route de la Baie-James qui relie Matagami au sud et Radisson au nord. Le corridor routier est en partie localisé sur les terres publiques constituant la Municipalité de la Baie-James. Toutefois, une part mineure du corridor routier traverse des terres de catégorie 1 telles que définies par la convention de la Baie-James et à ce titre font partie du territoire de la communauté crie d'Eastmain. Outre la réserve d'Eastmain, le hameau le plus près du projet est localisé à 40 kilomètres au nord de la jonction entre la route de la Baie-James et celle conduisant à Eastmain. Il regroupe les travailleurs gravitant autour du relais routier du kilomètre 381.

Dans ce secteur du Bouclier canadien, les roches formant l'assise de la région sont majoritairement de nature ignée (MRN 1994). L'aire d'étude se trouve dans la ceinture de roches vertes et de roches méta-sédimentaires du Bouclier canadien (MRN op.cit). Selon la nature des roches présentes, la région peut être divisée en deux sous-espaces. Dans la partie ouest où s'est déroulée notre intervention, les gneiss et les granites dominent. Par contre, dans la partie localisée plus à l'est est constituée de roches métavolcaniques et métasédimentaires. (Eakins, Haschimoto et Carlson, 1968)

Le paysage dans lequel s'inscrit le projet routier est localisé dans une unité géographique nommée « basse collines de la Grande rivière » (Huot et Désy 2009). Elle se caractérise par des collines de faible amplitude, une mince couche de dépôt meuble, quelques tourbières et de larges zones de roc dénudé. Le réseau hydrographique est guidé par les grandes fractures du Bouclier canadien et s'écoule vers l'ouest et la baie James. La rivière Eastmain illustre bien ce fait. Archéologiquement, on peut comprendre l'importance évidente de ce cours d'eau et de ses tributaires pour la circulation des divers groupes humains ayant fréquenté la région.

Lors de la fonte de l'inlandsis laurentidien vers 8 240 AA., (Hardy 1982) on suppose qu'une scission du glacier à l'endroit où on observe la moraine interlobaire d'Harricana aurait résulté en la création des glaciers d'Hudson et du Nouveau-Québec. Le lac Ojibway aurait alors progressé entre les deux glaciers pour atteindre Kuujuarapik au nord et le lac Sakamie vers le nord-est. Avant la scission de la masse glaciaire, le plan d'eau a atteint près de 460

mètres d'altimétrie (Hilaire-Marcel et al. 1981). Cet épisode a été suivi de près par une transgression marine de la mer de Tyrell vers 7 200 AA. Par ailleurs, lors de cet inventaire, nous avons observé des coquillages de mye (*Mya arenaria*) et de moule bleue (*Mytilus edulis*) dans les remblais des sondages effectués lors de l'évaluation de certains sites de prélèvement de matériaux (Photo 1).

Suite à ces événements, le retrait se serait poursuivi vers le nord-est. Le relèvement isostatique a provoqué la régression de la mer de Tyrell vers la Baie-James et le retrait du glacier jusqu'en Ungava vers 5 000 AA.

La mise en place des sols organiques a été datée de 6500 ans AA, à l'aide du radiocarbone. (Richard 1979) La colonisation végétale postglaciaire a débuté par une période de quasi désert, rapidement conquis par la tremblaie qui fut par la suite remplacée par une pessière ouverte où l'aulne crispée (*Alnus crispa*) et le bouleau glanduleux (*Betula glandulosa*) étaient abondants. Vers 2700 BP, la couverture arborée s'est ouverte encore plus, et cette tendance a persisté jusqu'à nos jours. Durant cette dernière période, le pin gris a pris de l'importance dans la végétation, sans toutefois atteindre la partie nord du territoire.

*«À une phase initiale dénudée, ou du moins de végétation extrêmement éparse, sans arbre, a succédé un paysage de type toundra, comprenant généralement des espèces à distribution actuelle principalement arctique. Plusieurs diagrammes permettent en outre de distinguer une phase de toundra herbeuse, suivie d'une phase de toundra arbustive, caractérisée par *Betula glandulosa* et d'autres arbustes. Par la suite, l'afforestation plus ou moins graduelle du paysage s'est effectuée, tantôt par une tremblaie-parc (avec *Populus tremuloïdes*, *Alnus crispa* et *Juniperus*), tantôt par une pessière ouverte à *Picea mariana* et *Alnus crispa* (ou *Betula glandulosa*), tantôt par une formation intermédiaire. Enfin, la forêt fermée se constitue.» (Richard 1979:107)*

4 Projet n°154-08-0405, route d'Eastmain, municipalités d'Eastmain et de la Baie-James, aménagement de deux tronçons de la route d'Eastmain

4.1 Description du projet

L'inventaire archéologique a été réalisé dans le cadre du projet d'aménagement de deux tronçons de la route d'Eastmain à la jonction de la route de la Baie-James ainsi qu'au kilomètre 38 (figure 2). L'emprise du projet couvrait une superficie approximative de 227 656 m². Suite à l'inspection visuelle des emprises, elles ont été respectivement nommées zone 1 à la jonction avec la route de la Baie-James et zone 2 (Figure 1) dans le secteur d'inventaire situé au kilomètre 38 de la route de Eastmain (Annexe B). L'inventaire a été réalisé entre les 10 et le 16 octobre 2011.

Tableau 2 Projet n° 154-08-0405, synthèse de l'inventaire archéologique

Secteur	Sous-Secteur	Longueur (m)	Largeur (m)	Superficie (m ²)	Environnement	Stratigraphie	Technique d'inventaire
1-1		558	45	25 110	Pin gris, bleuets et cladonies	Litière, humus, sol éluvié, sable brun	Inspection visuelle et 107 sondages
1-2		435	45	19 575	Forêt, banc d'emprunt, zone humide, affleurement rocheux	Milieus humides, sphaignes épaisses et résurgences aquifères	Inspection visuelle et 42 sondages
1-3		600	45	27 000	Lac, zone riveraine, zone humide	Litière, humus, sol éluvié, sable brun	Inspection visuelle et 111 sondages
1-4		650	45	29 250	Pin gris, bleuets et cladonies	Litière, humus, sol éluvié, sable brun	inspection visuelle et 54 sondages
2-1		440	45	19 800	Zone incendiée, peupliers faux-trembles, pins gris, épinettes noires et	Litière, humus, sol éluvié, sable brun	Inspection visuelle et 46 sondages

Secteur	Sous-Secteur	Longueur (m)	Largeur (m)	Superficie (m ²)	Environnement	Stratigraphie	Technique d'inventaire
					aulnes		
2-2	a	385	45	17 325	Milieu en régénération, ancien banc d'emprunt	Mince humus, sable et cailloutis	Inspection visuelle et 37 sondages
	b	290	45	13 050	Zone plane et sèche couverte de plans de bleuets et de cladonies	Litière, humus, sol éluvié, sable brun	Inspection visuelle et 61 sondages
	c	235	45	10 575	Zones plutôt humides couvertes de lédon du Groenland	Épaisseurs importantes de matières organiques associées à des résurgences aquifères	Inspection visuelle et 42 sondages
	d	340	45	15 300	Terrain en pente, paliers rocheux	Sol mince reposant sur le socle rocheux	Inspection visuelle et 25 sondages
2-3		650	45	29 250	Type riverain formé de plantes éricacées	Litière, humus, sol éluvié humide, sable brun	inspection visuelle et 143 sondages
2-4	a	460	45	20 700	Pin gris, peupliers faux-trembles et aulnes	Litière, humus, sol éluvié, sable brun	Inspection visuelle et 104 sondages
	b	800	45	36 000	Zones humides, plantes herbacées, graminées et éricacées	Épaisseurs importantes de matières organiques associées à des résurgences aquifères	Inspection visuelle et 36 sondages
Total		5 057	--	227 656	--	--	Inspection visuelle et 766 sondages

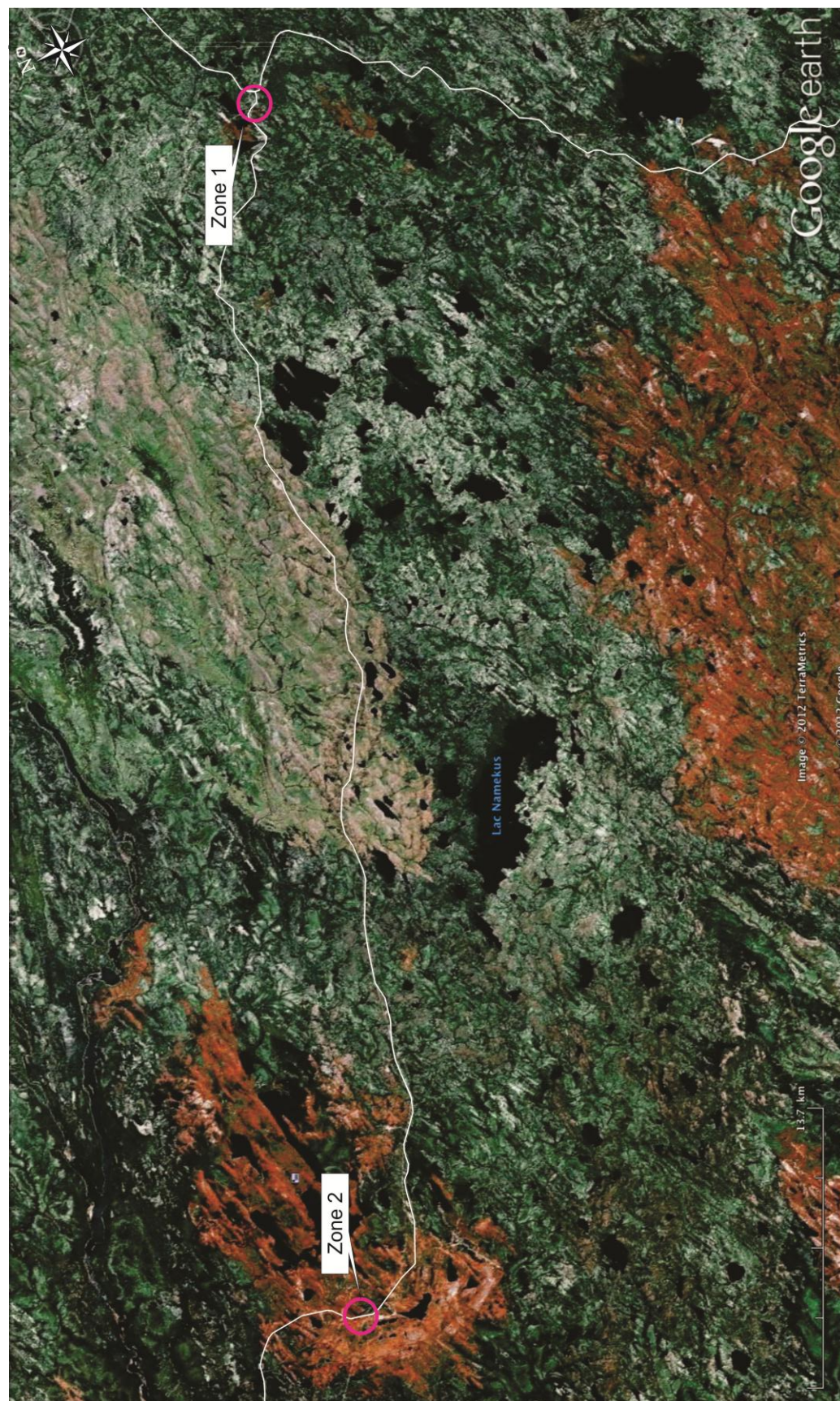


Figure 2 Localisation du projet n°154-08-0405 sur photographie aérienne

Source : Google earth, 2011

4.3 État des connaissances en archéologie

La consultation du registre de l'ISAQ du MCCCCF a permis de constater l'absence de sites archéologiques connus dans l'emprise et dans la zone d'étude, alors que la consultation de la cartographie des sites et des zones d'interventions archéologiques du Québec révèle qu'aucun inventaire archéologique n'a été réalisé dans la zone d'étude de 1 km de rayon ayant pour centre le projet n°154-08-0405.

Pour leur part, ni le système informatisé de Gestion du territoire (SIGT), ni le macro-inventaire du MCCCCF, ni le répertoire québécois des études de potentiel archéologique n'ont révélé d'élément additionnel.

5 Description des secteurs d'inventaire archéologique

5.1 Zone 1

La Zone 1, deviendra la nouvelle jonction entre l'actuelle route gravelée (Km 100) menant à la communauté crie d'Eastmain et la route pavée connue sous l'appellation «route de la Baie-James». Cette zone couvre une distance linéaire de 2, 243 km et couvre une superficie approximative de 101 000 m². Un total de 314 sondages manuels ont été réalisés, et ce malgré certaines difficultés rencontrées sur le terrain afin d'identifier les limites d'emprise du projet. Malgré des demandes répétées à l'endroit de Stavibel, Archéo-08 n'a pas su obtenir les coordonnées GPS détaillées du projet. Néanmoins, la présence de rubans d'arpentage identifiant les limites de début et de fin de la zone à inventorié combiné aux données topographiques et l'identification de quelques point GPS éparses sur le feuillet 3 du plan CH-7203-154-08-0405-1, ont permis de comprendre et d'identifier l'emprise de la route. De plus, en cours d'inventaire nous avons constaté que le parcours emprunté par la nouvelle jonction, utilisait un corridor préalablement tracé pour une ancienne route d'hiver. Finalement, notre propre marquage GPS correspond en tout point au tracé retenu.

5.1.1 Secteur 1-1

Ce secteur est compris entre les chaînages 2+243 et 1+685. Dans ce secteur, l'emprise longe d'abord la route existante sur une trentaine de mètres (Photo 2). À cet endroit une ligne simple de sondage a pu être réalisée. Toutefois, à partir du chaînage 2+215, l'emprise s'écarte graduellement de la route actuelle. À partir du chaînage 1+959 la configuration du terrain change complètement. À cet endroit et jusqu'au chaînage 1+685, l'emprise est composée d'une succession de pentes ascendantes en paliers, orientée de l'ouest vers l'est (Photo 3). Dans la partie abrupte de ces paliers le sol est très mince. Le roc affleure même à plusieurs endroits. Pour leur part, les parties planes ou en faux-plat des paliers supportent des sols podzoliques classiques. La végétation y est principalement composée de plants de bleuets (*Vaccinium angustifolium*) et de cladonie (*Cladonia sp.*). On observe aussi des peuplements épars de pin gris (*Pinus banksiana*). Cette présence est habituellement indicatrice d'un feu de forêt relativement récent (moins de 10 ans). Ici et là, quelques épinettes noires (*Picea lariana*) de petite taille percent le paysage. Dans la partie la plus basse notamment à proximité de la route, on observe quelques mélèzes (*Larix laricina*), une plante réputée aquaphile accompagnées de quelques feuillus (*Alnus sp.*) et de graminées diverses, particulièrement en bordure de la route.

Dans la partie basse longeant la route actuelle, on note la présence de sols podzoliques (Photo 4). La sphaigne y est relativement épaisse (20-30 cm). À ces endroits, l'humus aussi est bien développé (5 à 8 cm). Pour sa part, l'horizon éluvié est mince, humide et l'eau s'accumule rapidement dans les dépressions.

Dans les parties plus hautes, bien drainées, la stratigraphie rencontrée est conforme aux sols forestiers podzoliques sableux du Bouclier canadien. Sous une mince litière de cladonies, nous avons observé une couche humique d'épaisseur variable mais généralement mince (2 à 3 cm). Sous cet horizon, on peut noter une couche d'interface composée de sable éluvié de 3 à 10 cm. Cette strate repose habituellement sur un horizon de sable brun ou rouille représentant l'horizon minéral.

Aux environs du chaînage 1+725, nous avons localisé une plateforme de camion (Photo 5) probablement abandonnée en bordure de l'ancienne route d'hiver (N52 02.902 W77 18.601). Cet équipement a fort probablement été laissé en place durant les années 70. Cette hypothèse est avancée à partir de l'état de décrépitude de la dite plateforme.

Cent-sept (107) sondages ont été excavés. Aucun vestige archéologique ou culturel n'a été découvert dans ce secteur.

5.1.2 Secteur 1-2

Ce secteur est compris entre les chaînages 1+685 et 1+250. Dans ce secteur, l'emprise traverse des zones très humides couvertes de lédon du Groenland (*Rhododendron groenlandicum*), de kalmia à feuilles étroites (*Kalmia angustifolia*), de plants de bleuets (*Vaccinium angustifolium*) et de sphaignes diverses (*Sphagnum sp.*). On observe aussi des peuplements épars de pins gris (*Pinus banksiana*) et d'épinettes noires (*Picea mariana*) dans les endroits mieux drainés (Photo 6).

Dans les enplacements associés aux sphaignes, on a noté une stratigraphie typique des milieux tourbeux, notamment des épaisseurs importantes de matières organiques non décomposées associées à des résurgences aquifères empêchant d'atteindre le niveau minéral (Photo 7). Malgré l'état des lieux peu propice à la découverte archéologique, quarante-deux (42) sondages ont été réalisés et tous se sont avérés négatifs. Aucun vestige moderne n'a été observé en surface.

5.1.3 Secteur 1-3

Ce secteur est compris entre les chaînages 1+250 et 0+650. Il est la contrepartie descendante du sous-secteur 1-1 (Photo 8). Nous avons aussi observé sur un cap rocheux (N52 02.495 W77 17.839), aux alentours du chaînage 0+800, les vestiges d'un camp cri contemporain. Outre un alignement de pierres servant possiblement à fixer le bas d'une tente rectangulaire pour éviter que le vent ne s'y engouffre, nous avons noté les restes d'une corde de bois, des boîtes de conserves, des pots de verre et autres déchets non-organiques (Photo 9). Ces vestiges nous apparaissent chronologiquement postérieurs à 1970. Lors de l'inspection visuelle nous avons observé plusieurs fragments de panaches de caribous et divers fragments d'os longs .

Cent-onze (111) sondages ont été excavés. Aucun autre vestige archéologique ou culturel n'a été découvert dans ce sous-secteur.

Comme dans le sous-secteur, l'emprise est composée d'une succession de pentes descendantes en paliers, orientées de l'ouest vers l'est. Dans la partie abrupte de ces paliers, le sol est inexistant, le roc affleurant. Pour leur part, les parties planes ou en faux-plat des paliers supportent des sols podzoliques classiques (Photo 10). La végétation y est principalement composée de plants de bleuets (*Vaccinium angustifolium*) et de cladonie (*Cladonia* sp.). On observe des peuplements de pin gris (*Pinus banksiana*), et ici et là, quelques d'épinettes noires (*Picea lariana*).

5.1.4 Secteur 1-4

Ce secteur est compris entre les chaînages 0+650 et 0+001. Il ressemble beaucoup à la partie localisée près de la route du secteur 1-1, étant localisé en contrebas de la route de la Baie-James. L'emprise dans ce sous-secteur est formée de terrain généralement sec (Photo 11). Toutefois, à proximité d'un ruisseau manifestement éclusé par les castors, le terrain est plus humide. Par ailleurs, à ces endroits, des plantes aquaphiles soulignent bien ce fait.

On note la présence de sols podzoliques (Photo 12). La sphaigne y est relativement épaisse (20-30 cm). À ces endroits, l'humus aussi est bien développé (5 à 8 cm). Pour sa part, l'horizon éluvié est mince et humide notamment lorsqu'on s'approche du cours d'eau.

Dans les parties mieux drainées, la stratigraphie rencontrée est conforme aux sols forestiers sableux du Bouclier canadien. Sous une mince litière de cladonies, nous avons observé une couche humique d'épaisseur variable mais plutôt mince (2 à 3 cm). Sous cet horizon, on peut noter une couche d'interface composée de sable éluvié de 3 à 10 cm. Cette

strate repose habituellement sur un horizon de sable brun ou rouille représentant l'horizon minéral.

Cinquante quatre (54) sondages ont été excavés. Aucun vestige archéologique ou culturel n'a été découvert dans ce sous-secteur.

5.2 Zone 2

La Zone 2 est localisée à 38 kilomètres du village cri de Eastmain. La route actuelle chevauche marginalement des terres attribuées à la Municipalité de la Baie-James et traverse des terres conventionnées catégorie 1 et 2 tel que stipulé dans la Convention de la Baie James. La zone 2 s'étend sur une distance linéaire de 3, 600 km et couvre donc une superficie approximative de 162 000 m². Dans cette zone, nous avons réalisé 452 sondages manuels. Outre le plan d'ensemble et de géométrie horizontale préparé par le Groupe S.M., cette firme nous a préparé un tracé GPS qu'il fut aisé de suivre sans risque d'erreur.

5.2.1 Secteur 2-1

Ce secteur est compris entre les chaînages 0+001 à 0+440. L'emprise totale de la route est de quarante-cinq mètres de largeur. Sur les premiers cent mètres du chaînage, le tracé inclut une part importante de la route actuelle menant au village crie de Eastmain, laissant du côté sud de la route une bande boisée d'une dizaine de mètres où il était possible de faire des sondages manuels. La limite est du secteur a été fixée au côté ouest d'un chemin d'accès à une tour de communication localisée au chaînage 0+440. Quarante-six (46) sondages ont ainsi pu y être réalisés.

Le secteur 2-1 est formé d'un peuplement forestier caractéristique d'une zone incendiée (Photo 13). Nous estimons que cet évènement a dû se produire dans un éventail de temps compris entre 20 et 40 ans. On note la présence récurrente d'arbres morts et carbonisés, dont plusieurs jonchent le sol. L'environnement boisé est constitué d'une forêt immature de peupliers faux-trembles (*Populus tremuloides*), de pins gris (*Pinus banksiana*), d'épinettes noires (*Picea mariana*) et d'aulnes rugueux (*Alnus rugosa*). La végétation de sol est composée de cladonie (*Cladonia sp.*), de sphaigne (*Sphagnum sp.*) et de plants de bleuets (*Vaccinium angustifolium*).

La morphologie du terrain indique une légère pente vers le nord soit la route actuelle. La surface de l'emprise est bosselée et irrégulière, perturbée par des chablis récents. Lors de l'inventaire, nous avons pu constater que le sol était localement perturbé et remblayé par la construction initiale de la route actuelle.

La stratigraphie rencontrée est conforme aux coupes de terrain que l'on observe habituellement dans des sols forestiers sableux du Bouclier canadien (Photo 14). Dans ce cas précis et sauf exception, les substrats étaient bien drainés. Sous une mince litière de cladonies et de fragment d'épines de conifères, nous avons observé une couche humique d'épaisseur variable mais habituellement inférieure à 5 cm d'épaisseur. Sous cette dernière, on peut noter une couche d'interface composée de sable éluvié de 3 à 10 cm. Cette strate repose habituellement sur un horizon de sable brun ou rouille représentant l'horizon minéral.

À proximité de la route d'accès de la tour de communication dont nous avons parlé précédemment, nous avons découvert les vestiges d'un camp contemporain manifestement occupé par des autochtones (Photo 15). Outre le plancher constitué de feuilles de contreplaqué, nous avons observé des blocs de ciment qui ont servi à mettre l'ouvrage au niveau. Cette constatation nous porte à croire que le camp a été construit directement sur le sol, peut-être à l'automne, puisque l'arrivée des neiges hivernales aurait rendu cette pratique inutile en masquant les accidents de terrain. Les vestiges comprenaient aussi deux tables et un lit de camp fabriqués de contreplaqué et de billes de bois fendues sur le long. Une des tables était de forme rectangulaire et mesurait 1 m de longueur et 60 cm de largeur. Le plan de travail reposait sur quatre pattes clouées à angle droit. La seconde, de même format, était formée d'un caisson posé sur quatre pattes. Nous estimons sur la base de l'état de dégradation des vestiges que ce dernier a été abandonné depuis au moins vingt ans (Photo 16). La présence abondante de bois de chauffage appuie notre interprétation d'une occupation à un moment où le besoin de chauffage de l'habitation est critique. L'ensemble des vestiges rencontrés incluant une quantité significative de déchets de toutes sortes (conserves, bouteilles, fragments de métal) étaient éparpillés sur environ 150 m².

5.2.2 Secteur 2-2

Ce secteur est compris entre les chaînages 0+440 à 1+690. L'emprise totale de la route est de quarante-cinq mètres de largeur. Compte tenu de la variation des environnements et des perturbations anthropiques qui ponctuellement changent la perception que nous avons du milieu, nous avons pris la décision sur le terrain de scinder ce secteur en quatre sous-secteurs distincts. Ces derniers s'étalent d'ouest en est et ont été nommés respectivement, sous-secteur 2-2A; 2-2B; 2-2C; et 2-2D. Cent-quatre-vingt-cinq (165) sondages ont ainsi pu être réalisés.

5.2.2.1 *Sous-secteur 2-2A*

Ce sous secteur débute juste à l'est du chemin d'accès qui mène à la tour de transmission (voir photo de couverture) dont il a été question dans le secteur 2-1. Il est compris entre les chaînages 0+440 et 0+825. Dans ce sous-secteur, l'emprise traverse une succession d'anciens bancs d'emprunt (Photo 17) probablement liée à la construction de la route. La stratigraphie type du sous-secteur reflète bien ce fait, (Photo 18) sauf dans les lambeaux de sol intacts, ou des horizons podzoliques peuvent être observés, la pédologie rencontrée est essentiellement formée de sable et de cailloutis sur une profondeur indéterminée.

Les bancs d'emprunt ont été revégétalisés depuis plusieurs années et supportent des peuplements d'aunes rugueux (*Alnus rugosa*) et d'aulnes crispés (*Alnus viridis*). On remarque aussi la présence éparse de pin gris (*Pinus banksiana*).

Malgré l'état des lieux, trente-sept (37) sondages ont été excavés. Aucun vestige archéologique ou culturel n'a été observé dans ce sous secteur.

5.2.2.2 *Sous-secteur 2-2B*

Ce sous-secteur est compris entre les chaînages 0+825 et 1+115. Dans ce sous-secteur, l'emprise traverse une zone plane et sèche couverte de plants de bleuets (*Vaccinium angustifolium*) et de cladonie (*Cladonia sp.*) (Photo 19). On observe aussi un peuplement de petits peupliers faux-trembles (*Populus tremuloides*) et pins gris (*Pinus banksiana*).

La stratigraphie rencontrée est conforme aux sols forestiers sableux du Bouclier canadien (Photo 20). Dans ce cas précis les substrats étaient bien drainés. Sous une mince litière de cladonies, nous avons observé une couche humique d'épaisseur variable mais relativement mince (2 à 3 cm). Sous cet horizon on peut noter une couche d'interface composée de sable éluvié de 3 à 10 cm. Cette strate repose habituellement sur un horizon de sable brun ou rouille représentant l'horizon minéral.

Soixante et un sondages (61) ont été excavés. Aucun vestige archéologique ou culturel n'a été découvert dans ce sous-secteur.

5.2.2.3 Sous-secteur 2-2C

Ce sous-secteur est compris entre les chaînages 1+115 et 1+350. Dans ce sous-secteur, l'emprise traverse des zones plutôt humides généralement couvertes de lédon du Groenland (*Rhododendron groenlandicum*), de kalmia à feuilles étroites (*Kalmia angustifolia*) de plants de bleuets (*Vaccinium angustifolium*) et de sphaignes diverses (*Sphagnum sp.*). On observe aussi des peuplements épars d'aulnes crispés (*Alnus viridis*) et d'épinettes noires (*Picea mariana*) aux endroits plus élevés et mieux drainés (Photo 21).

Dans les endroits associés aux sphaignes, on a noté une stratigraphie typique des milieux tourbeux, notamment des épaisseurs importantes de matières organiques non décomposées associées à des résurgences aquifères empêchant d'atteindre le niveau minéral (Photo 22). Malgré l'état des lieux peu propice à la découverte archéologique, quarante-deux (42) sondages tous négatifs ont été réalisés.

5.2.2.4 Sous-secteur 2-2D

Ce sous-secteur est compris entre les chaînages 1+350 et 1+690. Il présente un faciès très différent du reste du secteur. Tout d'abord, le sous-secteur est accidenté et constitué d'une succession de paliers dont les replats sableux sont formés de sol mince reposant sur le socle rocheux (Photo 23). Aux endroits où la pente est accentuée, le substrat est plus mince et le roc affleure ne supportant qu'une maigre végétation de bleuets (*Vaccinium angustifolium*) et de cladonie (*Cladonia sp.*) (Photo 24). Aux endroits où le sol est plus épais, on peut observer quelques arbustes. Nous avons réalisé vingt-cinq (25) sondages tous négatifs où le sol et l'état des lieux le permettaient.

5.2.3 Secteur 2-3

Ce sous-secteur est compris entre les chaînages 1+690 à 2+340. L'emprise totale de la route est de quarante-cinq mètres de largeur. Il convient d'abord de signaler que le MTQ nous avait demandé d'accorder une attention particulière au secteur situé de part et d'autre du chaînage 1+690. En effet, la configuration des lieux situés à proximité d'un lac relativement important donnait à penser que cet espace aurait pu receler un potentiel archéologique plus affirmé (Photo 25). L'inspection visuelle réalisée préalablement aux sondages a démontré que les espaces riverains étaient localisés dans la zone inondable et s'avéraient finalement peu propices à l'occupation humaine. La végétation observée à cet endroit était de type riverain et

formé de plantes éricacées. Les premiers cent mètres à partir du chaînage 1+691 sont entièrement perturbés par un ancien banc d'emprunt et un chemin permettant d'y accéder. Par la suite, à partir du chaînage 1+790, nous avons observé une succession de renflements rocheux caractérisés par une section valonnée qui s'abaisse graduellement en paliers jusqu'aux environs du chaînage 2+340.

La stratigraphie rencontrée est conforme aux sols forestiers sableux du Bouclier canadien. Les substrats sableux étaient bien drainés. Sous une mince litière de cladonies, nous avons observé une couche humique d'épaisseur variable mais généralement mince (2 à 3 cm.). Sous cet horizon, on peut noter une couche d'interface composée de sable éluvié de 3 à 10 cm. Cette strate repose habituellement sur un mince horizon de sable brun ou rouille directement déposé sur le roc en place.

Cent-quarante-trois (143) sondages ont été excavés. Aucun vestige archéologique ou culturel n'a été découvert dans ce sous-secteur.

5.2.4 Secteur 2-4

Ce sous-secteur est compris entre les chaînages 2+340 à 3+600. L'emprise totale de la route est de quarante-cinq mètres de largeur. Sur les derniers cent mètres du chaînage, le tracé se juxtapose largement à la route actuelle qui joint le village crie d'Eastmain à la route de la Baie-James. Ce constat laisse du côté sud de la route une bande boisée de quelques mètres où il était possible de faire des sondages manuels. Signalons aussi la présence d'un ponceau important au chaînage 3+515 qui canalise sous la route actuelle une petite rivière qui alimente le lac que nous avons approché près du chaînage 1+200. Une aire de stationnement a été aménagée du côté est du ponceau pour permettre la mise à l'eau d'embarcations. L'ensemble du secteur a été divisé en deux sous-secteurs étant donné leurs caractéristiques « éco-géo-morphologiques » différentes.

5.2.4.1 *Sous-secteur 2-4A*

Ce sous-secteur est compris entre les chaînages 2+340 et 2+800. Dans ce sous-secteur, l'emprise traverse une zone en faux plat. La pente descendante en paliers est orientée de l'ouest vers l'est (Photo 27). La végétation est principalement composée de plants de bleuets (*Vaccinium angustifolium*) et de cladonie (*Cladonia sp.*). On observe aussi des peuplements de peupliers faux-trembles (*Populus tremuloides*) de pins gris (*Pinus banksiana*) et d'épinettes noires (*Picea lariana*). Dans la parties la plus basse notamment à proximité du

cours de la petite rivière, on observe l'omniprésence du mélèze (*Larix laricina*), une plante réputée aquaphile accompagné de quelques feuillus (*Alnus sp.*) et de graminées diverses.

Dans les parties plus hautes, bien drainées, la stratigraphie rencontrée est conforme aux sols forestiers sableux du Bouclier canadien (Photo 28). Sous une mince litière de cladonies, nous avons observé une couche humique d'épaisseur variable mais relativement mince (2 à 3 cm). Sous cet horizon on peut noter une couche d'interface composée de sable éluvié de 3 à 10 cm. Cette strate repose habituellement sur un horizon de sable brun ou rouille représentant l'horizon minéral.

Notons que dans ce sous-secteur nous avons découvert en surface dans une zone légèrement perturbée par un chablis, un éclat de taille façonné dans une matière première apparentée à de la rhyolite (Photo 29). Ce matériau plutonique, souvent de couleur verte compte tenu des sels cuivreux qui le teintent, est assez courant dans les sites de l'Abitibi-Témiscamingue et de la partie sud de la Jamésie. Il est notamment présent dans les sites archéologiques du Complexe Eastmain (Pintal, à paraître) et le cours septentrional de la rivière Bell au sud de Matagami (Archéo-08, 2011a,b et c).

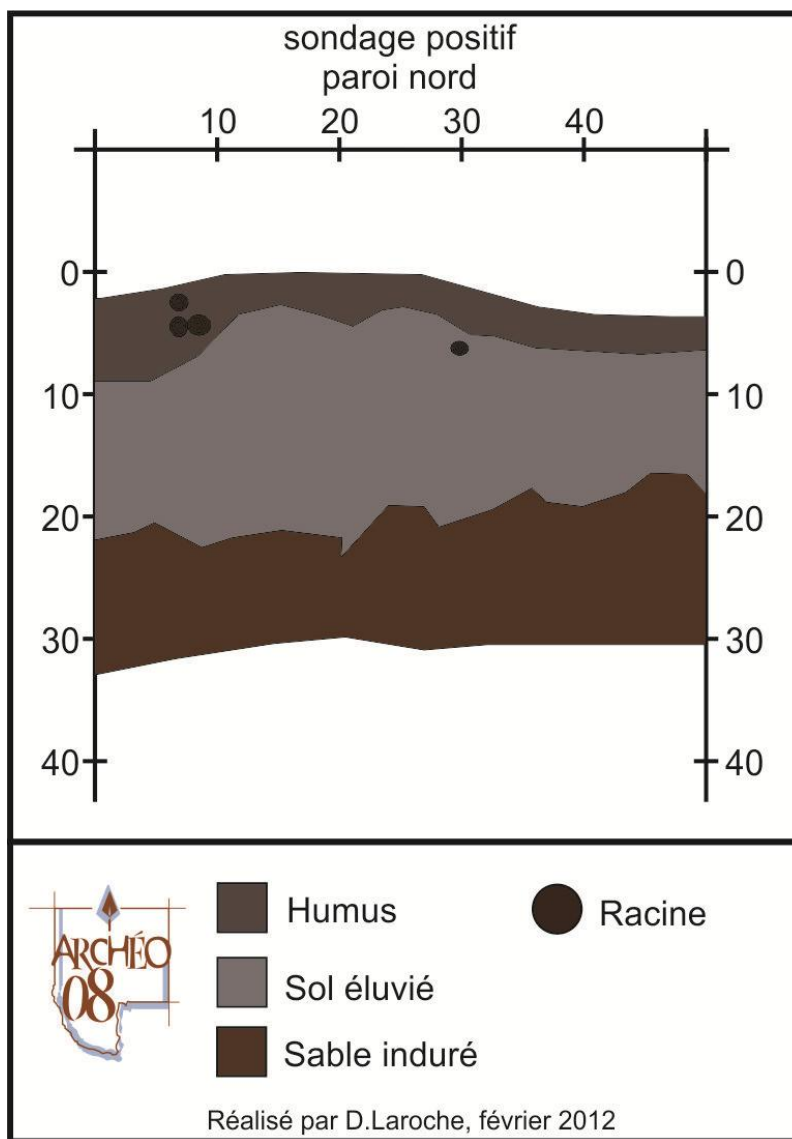


Figure 3 Profil stratigraphique du sondage excavé à l'endroit de la découverte d'un éclat

Compte tenu de cette découverte une dizaine de sondages ont été concentrés à cet endroit avec un écart moyen de 5 m entre eux (Photo 30). Malheureusement, aucun autre vestige culturel ne fut découvert. Cette découverte semble donc n'être qu'un vestige isolé comme on en trouve parfois. Notre découverte a été localisée au GPS et les informations disponibles communiquées au MCCCCF. Un croquis stratigraphique a été dessiné à l'endroit de la découverte en plus des prises de photos habituelles. (Figure 3) Un code de pré-inventaire a été requis et attribué au locus de manière à ce que cette information et cette localisation soient perpétuées. Soixante-huit (68) sondages ont été excavés. Aucun autre vestige archéologique ou culturel n'a été découvert dans ce sous secteur.

5.2.4.2 Sous-secteur 2-4B

Ce sous-secteur est compris entre les chaînages 2+800 et 3+600. Dans ce sous-secteur, l'emprise traverse une zone plane et plutôt humide ne surmontant le cours du petit cours d'eau décrit au sous-secteur 2-4A que d'environ 1 m. La végétation est très largement composée de jeunes mélèzes laricins (*Larix laricina*), de quelques peuplements d'aulnes éparpillés (*Alnus sp.*), de plantes herbacées et de sphaignes diverses. Nous avons donc réalisé trente sondages aux endroits nous apparaissant les plus propices et les moins humides (Photo 31) Il a été possible de constater la résurgence de la nappe phréatique notamment si nous nous approchions des berges. Celle-ci pouvait être perçue sous quelques dizaines de centimètres de matières ligneuses non décomposées. Aux endroits où nous avons atteint les horizons sableux, ceux-ci nous sont apparus gorgés d'eau et présentait une amorce de podzolisation. (Photo 32).

Les derniers 150 m de l'emprise étaient mieux drainés (Photo 33) et chevauchaient largement la route actuelle ne laissant que l'espace d'une simple ligne de sondages. Cent-quatre (104) sondages ont été excavés. Aucun vestige archéologique ou culturel n'a été découvert dans ce sous-secteur.



Photo 1 Secteur 2-1, coquillages marins dans la main d'un fouilleur provenant de la zone de sondages géotechniques (banc d'emprunt)



Photo 2 Secteur 1-1, chaînage 2+243, vue plus rapprochée du point d'entrée en forêt à l'endroit où la route rejoindra la route actuelle



Photo 3 Secteur 1-1, zone ascendante au début des travaux, 100 mètres à l'ouest de GPS-1, direction sud-est



Photo 4 Secteur 1-1, chaînage 2+243, stratigraphie type, sol podzolique graveleux de bas de pente, direction nord-est



Photo 5 Secteur 1-1, près du point GPS-3, plateforme de camion, direction ouest



Photo 6 Secteur 1-2, près du point GPS-5, paysage type dans la tourbe humide, direction ouest



Photo 7 Secteur 1-2, près du point GPS-7, sondage type dans la tourbe humide, direction ouest



Photo 8 Secteur 1-3, près du point GPS-15, succession de roc et de till mince, direction nord



Photo 9 Secteur 1-3, près du point GPS-16, alignement circulaire de galets, direction nord



Photo 10 Secteur 1-3, Secteur du km 0, chaînage 0+005, près de la route de la Baie-James, sondage type de till podzolique, direction nord-est



Photo 11 Secteur 1-4, Secteur du Km 0, chaînage 0+020, au nord du point GPS 18, vue du paysage, direction est.



Photo 12 Secteur 1-4, Secteur du Km 0, chaînage 0+020, près du point GPS 18, sondage till podzolique, direction est



Photo 13 Secteur 2-1, chaînage 37+440, vue panoramique, direction sud



Photo 14 Secteur 2-1, sondage, sol podzolique, direction nord



Photo 15 Secteur 2-1, camp cri contemporain à proximité de la route montant vers la tour de télécommunication, direction ouest



Photo 16 Secteur 2-1, camp cri contemporain à proximité de la route montant vers la tour de télécommunication, direction nord



Photo 17 Secteur 2-2, sous-secteur A, vue du banc d'emprunt, direction est



Photo 18 Secteur 2-2, sous-secteur A, sondage dans le banc d'emprunt à l'est de la route



Photo 19 Secteur 2-2, sous-secteur B, zone non perturbée, direction nord



Photo 20 Secteur 2-2, sous-secteur B, stratigraphie type, sol podzolique direction sud



Photo 21 Secteur 2-2, sous-secteur C, zone humide, direction nord



Photo 22 Secteur 2-2, sous-secteur C, stratigraphie type, sol tourbeux mal drainé, direction nord-ouest



Photo 23 Secteur 2-2, sous-secteur D, équipe dans le banc d'emprunt sous la ligne d'Hydro-Québec, direction sud



Photo 24 Secteur 2-2, sous-secteur C, stratigraphie type, sol podzolique, chemin forestier, direction nord



Photo 25 Secteur 2-2, sous-secteur D, environnement bordant le lac à proximité du tracé de route, direction sud



Photo 26 Secteur 2-4, sous-secteur A, vue générale, collines rocheuses, direction sud



Photo 27 Secteur 2-4, sous-secteur A, vue générale, sommet des collines rocheuses, vers la ligne d'Hydro-Québec, direction sud-ouest



Photo 28 Secteur 2-4, sous-secteur A, plan rapproché de l'éclat retrouvé en surface



Photo 29 Secteur 2-4, sous-secteur B, emplacement de la découverte de l'éclat en surface, direction nord-est



Photo 30 Secteur 2-4, sous-secteur B, plan rapproché sur sondage mécanique dans la tourbière, direction ouest



Photo 31 Secteur 2-4, sous-secteur B, sondage témoin en marge de la tourbière, direction ouest



Photo 32 Secteur 2-4, sous-secteur B, sondage témoin, partie basse du till en marge de la tourbière, direction nord

6 Discussion

Le projet d'inventaire archéologique a été réalisé antérieurement au projet n°154-08-0405. Celui-ci s'est avéré négatif et n'a pas fourni d'informations archéologiques additionnelles. La recherche documentaire et l'examen du contexte environnemental de l'emprise du projet n°154-08-0405, localisé sur la route d'Eastmain à la jonction de la route de la Baie-James et au kilomètre 38 de la route d'Eastmain, ont permis de constater que celle-ci pouvait théoriquement s'avérer propice à l'établissement humain pendant les périodes préhistoriques et historiques. Ces prémices ont été confirmées par l'inspection visuelle effectuée dans l'emprise du projet. Cette inspection a permis de constater qu'une partie significative de l'emprise présentait des perturbations anthropiques ou des contraintes topographiques à la réalisation de sondages archéologiques.

6.1 Conclusions et recommandations

L'inventaire archéologique réalisé dans le cadre du projet n°154-08-0405, dans l'emprise de la route d'Eastmain à la jonction de la route de la Baie-James et au kilomètre 38 de la route d'Eastmain, a permis d'excaver 766 sondages archéologiques en plus d'y effectuer une inspection visuelle à l'intérieur de 10 secteurs et sous-secteurs. Ces travaux n'ont pas permis la découverte de nouveaux sites archéologiques. Le MTQ peut donc procéder à la réalisation des travaux prévus sans contraintes du point de vue de l'archéologie.

7 Bibliographie

ARCHEO-08

2011a «*Inventaire archéologique: Rivière Bell, été 2008*», Conférence régionale des Élus de la Baie-James, Rapport déposé au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Québec.

2011b «*Inventaire archéologique: Rivière Bell, été 2009*», Conférence régionale des Élus de la Baie-James, Rapport déposé au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Québec.

2011 «Fouille archéologique à Lebel-sur-Quevillon: Site des Archers (DgGf-1) Été 2010.» », Conférence régionale des Élus de la Baie-James, Rapport déposé au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Québec.

EAKIN, P.R., T. HASCHIMOTO et E.H. CARLSON

1968 «Grand Detour-Village Lakes area, Mistassinni Territory and New-Quebec» Quebec departement of Natural ressources, geological repport 136, Québec.

HARDY L.

1982. La moraine frontale de Sakami, Québec subarctique. Géographie physique et Quaternaire, v.36, p. 51-61.

HILLAIRE-MARCEL, C., OCCHIETTI, S. et VINCENT, J.S.,

1981. «Sakami moraine, Québec : a 500 km long moraine without climatic control.» Geology, v. 9, p. 210-214.

HUOT FRANÇOIS et JEAN DESY

2009 «La Baie-James des uns et des autres Eeyou istchee.» Les Productions FH,
Québec, 303 pages.

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE
DU QUÉBEC

2012a Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) Gouvernement du Québec,
Québec.

2012b Répertoire du patrimoine culturel du Québec, (RPCQ) Gouvernement du Québec,
Québec.

2012c Cartographie des sites et des interventions archéologiques du Québec.

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES

Macro-inventaire du patrimoine québécois (1977-1983) Gouvernement du Québec,
Québec.

Annexe A : catalogue photographique

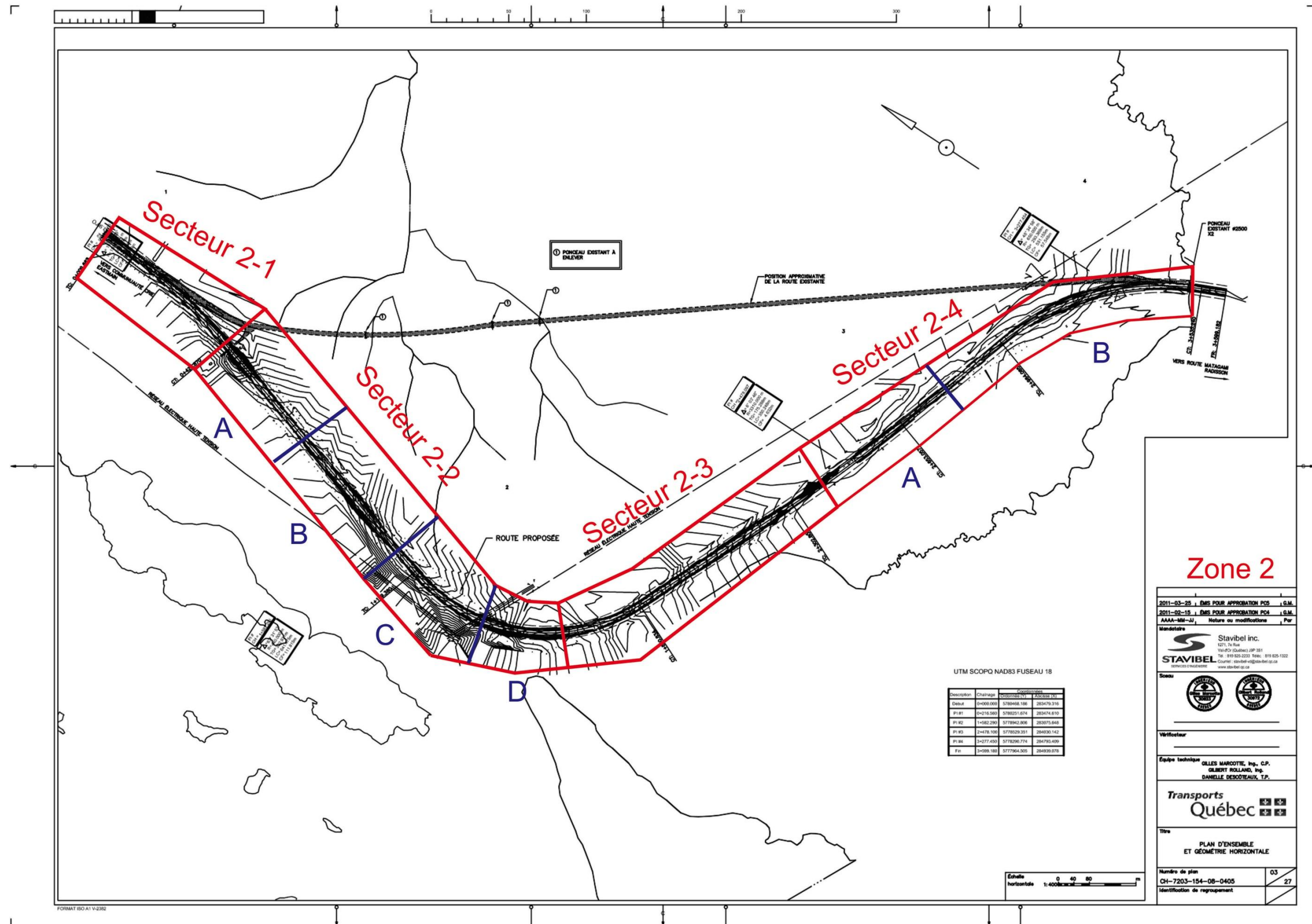
N°photo	Description
4	Secteur 2-1, chaînage 37+440, piquet en bordure la route existante, direction sud
5	Secteur 2-1, chaînage 37+440, vue panoramique, direction sud
6	Secteur 2-1, chaînage 37+440, zone humide au sud de la route, direction sud-est
7	Secteur 2-1, sondage, sol podzolique, direction nord
8	Secteur 2-1, sondage, sol podzolique, direction nord
9	Secteur 2-1, sondage, sol podzolique moucheté, direction nord
10	Secteur 2-1, sondage de Guillaume Leclerc avec présence d'éclats causé par la gélifraction, podzol moucheté, direction nord
11	Secteur 2-1, sondage, sol podzolique avec humus épais, direction nord
12	Secteur 2-1, camp cri contemporain à proximité de la route montant vers la tour de télécommunication, direction nord
13	Secteur 2-1, camp cri contemporain à proximité de la route montant vers la tour de télécommunication, vue de l'équipe à l'œuvre, direction nord-est
14	Secteur 2-1, camp cri contemporain à proximité de la route montant vers la tour de télécommunication, direction ouest
15	Route liant la route vers la communauté d'Eastmain et la tour de télécommunication, direction sud
16	Secteur 2-2, sous-secteur A : sondage dans le banc d'emprunt à l'est de la route séparant les zones 38-1 et 38-2, direction est
17	Secteur 2-2, sous-secteur A : vue du banc d'emprunt, direction est
18	Secteur 2-2, sous-secteur A : vue du banc d'emprunt, direction est
19	Secteur 2-2, sous-secteur B : zone non perturbée, direction nord
20	Secteur 2-2, sous-secteur B, stratigraphie type, sol podzolique, direction est
21	Secteur 2-2, sous-secteur B, stratigraphie type, sol podzolique direction sud
22	Secteur 2-2, sous-secteur B, stratigraphie type rencontrée dans le sol podzolique mal développé, direction sud-ouest
23	Secteur 2-2, sous-secteur C, stratigraphie type, sol podzolique mal drainé, direction ouest
24	Secteur 2-2, sous-secteur C, zone humide, direction sud
25	Secteur 2-2, sous-secteur C, zone humide, direction nord
26	Secteur 2-2, sous-secteur C, stratigraphie type, sol tourbeux mal drainé, direction nord-ouest
27	Secteur 2-2, sous-secteur C, stratigraphie type, sol podzolique, chemin forestier, direction nord
28	Secteur 2-2, sous secteur D, coquillages marins dans la main d'un fouilleur provenant de la zone de sondage géomorphologique (banc d'emprunt)
29	Secteur 2-2, sous-secteur D, sondage géomorphologique, direction nord-ouest
30	Secteur 2-2, sous-secteur D, ancien banc d'emprunt, direction sud

N°photo	Description
31	Secteur 2-2, sous-secteur D, équipe dans le banc d'emprunt sous la ligne d'Hydro-Québec, direction sud
32	Secteur 2-2, sous-secteur D, ancien banc d'emprunt sous la ligne d'Hydro-Québec, direction sud
33	Secteur 2-2, sous-secteur D, environnement bordant le lac à proximité du tracé de route, direction sud
34	Secteur 2-2, sous-secteur D, environnement bordant le lac à proximité du tracé de route, direction sud
35	Secteur 2-2, sous-secteur D, environnement bordant le lac à proximité du tracé de route, direction sud
36	Secteur 2-2, sous-secteur D, zone humide vue à partir du rivage du lac, direction nord
37	Vue du campement-restaurant de la SDBJ-kilomètre 351, direction nord
38	Vue des dortoirs du camp SDBJ-kilomètre 351, direction nord-est
39	Secteur 2-4, sous-secteur B, zone humide direction nord
40	Secteur 2-4, sous-secteur B, sondage, tourbière sur la rive ouest du ruisseau traversant la route à l'extrémité est du secteur, direction ouest
41	Secteur 2-4, sous-secteur B, till bordant la tourbière, vue générale, direction sud-ouest
42	Secteur 2-4, sous-secteur B, sondage témoin dans le till avec fond humide, direction nord
43	Secteur 2-4, sous-secteur B, emplacement de la découverte de l'éclat en surface, direction nord-est
44	Secteur 2-4, sous-secteur B, emplacement de la découverte de l'éclat en surface, sondage type, direction est
45	Secteur 2-4, sous-secteur B, vue de la zone de tourbière au-delà de la moraine où a été découvert l'éclat, direction ouest
46	Secteur 2-4, sous-secteur B, close-up sur sondage mécanique dans la tourbière, direction ouest
47	Secteur 2-4, sous-secteur B, sondage témoin en marge de la tourbière, direction ouest
48	Secteur 2-4, sous-secteur B, sondage témoin, partie basse du till en marge de la tourbière, direction nord
49	Secteur 2-4, sous-secteur B, sondage témoin, partie basse du till en marge de la tourbière, direction est
50	Secteur 2-4, sous-secteur B, sondage témoin, partie basse de la partie rocheuse en marge de la tourbière, direction nord
51	Secteur 2-4, sous-secteur A, vue générale, collines rocheuses, direction sud
52	Secteur 2-4, sous-secteur A, sondage type, podzol bien drainé sur roc, direction ouest
53	Secteur 2-4, sous-secteur A, vue générale, sommet des collines rocheuses, vers la ligne d'Hydro-Québec, direction sud-ouest
54	Secteur 2-4, sous-secteur A, loup alpha sur les caps rocheux, direction est

N°photo	Description
55	Nid de pythagore à tête blanche près de la route menant à la communauté d'Eastmain
56	Secteur 2, vue panoramique du point de sortie du tronçon à construire sur la route d'Eastmain, direction est
57	Secteur 1-1, chaînage 2+243, vue plus rapprochée du point d'entrée en forêt à l'endroit où la route rejoindra la route actuelle
58	Secteur 1-1, chaînage 2+243, stratigraphie type, sol podzolique graveleux de bas de pente, direction nord-est
59	Secteur 1-1, zone ascendante au début des travaux, 100 mètres à l'ouest de GPS-1, direction sud-est
60	Secteur 1-1, stratigraphie type, près du point GPS-1, sol podzolique graveleux sur roc, direction nord
61	Secteur 1-1, vue du tracé de la route près du point GPS-1, direction ouest
62	Secteur 1-1, près du point GPS-2, Jonas Leclerc balisant le tracé direction sud-est
63	Secteur 1-1, près du point GPS-3, plateforme de camion, direction ouest
64	Secteur 1-1, près du point GPS-3, plan rapproché de la plaque de numéro de série de la plateforme de camion, direction ouest
65	Secteur 1-1, près du point GPS-3, groupe d'arbres rongés par les porcs-épics, direction sud-ouest
66	Secteur 1-1, vue du tracé de la route près du point GPS-4, zone boisée au sommet du cap de roche, direction est
67	Secteur 1-1, chaînage 1+800, près du point GPS-4, sondage type sur le cap rocheux, direction est
68	Secteur 1-2, près du point GPS-5, sondage type dans la tourbe humide, direction ouest
69	Secteur 1-2, près du point GPS-6, zone de savane humide direction sud
70	Secteur 1-2, près du point GPS-7, sondage type de till sur roc direction sud
71	Secteur 1-2, près du point GPS-7, sondage type de till indifférencié, sommet d'une petite butte rocheuse, direction sud
72	Secteur 1-2, près du point GPS-9, secteur boisé et humide, direction est
73	Secteur 1-2, près du point GPS-10, secteur de savane, sondage, sol podzolique de till mal drainé, direction nord
74	Secteur 1-2, près du point GPS-11, secteur de savane tourbeuse et boisée, direction sud-est
75	Secteur 1-2, près du point GPS-12, secteur de tourbière, direction sud
76	Secteur 1-2, près du point GPS-12, secteur de tourbière, direction est
77	Secteur 1-3, près du point GPS-14, vue du cap descendant en direction de la route de la Baie-James, direction est
78	Secteur 1-3, près du point GPS-14, panoramique du tracé, direction nord-est
79	Secteur 1-3, près du point GPS-15, succession de roc et de till mince, direction nord

N°photo	Description
80	Secteur 1-3, près du point GPS-15, sondage type, till podzolique graveleux, sommet d'une petite butte rocheuse, direction nord
81	Secteur 1-3, près du point GPS-16, alignement circulaire de galets, direction sud
82	Secteur 1-3, près du point GPS-16, alignement circulaire de galets, direction nord
83	Secteur 1-4, chaînage 0+250, près du point GPS-17, vue du paysage, direction nord
84	Secteur 1-4, près du point GPS-17, sondage type de till podzolique graveleux, direction nord-ouest
85	Secteur 1-4, chaînage 0+050, près du point GPS-18, vue du paysage, direction est
86	Secteur 1-4, chaînage 0+020, près du point GPS-18, sondage type de till podzolique, près de la route de la Baie-James, direction est
192	Secteur 2-4, sous-secteur B, tourbière dans la partie descendante, direction sud-ouest.
193	Secteur 2-4, sous-secteur B, vue générale dans la partie rocheuse descendante, direction sud-ouest
195	Secteur 2-4, sous-secteur B, vue générale de la zone rocheuse descendante à proximité de la gravière, direction sud-ouest
198	Secteur 2-4, sous-secteur B, loup alpha sur les caps rocheux
199	Secteur 2-4, sous-secteur B, loup alpha sur les caps rocheux

Annexe B : Devis technique



2011-03-25 : FMS POUR APPROBATION PC5 : G.M.

2011-02-18 : FMS POUR APPROBATION PC4 : G.M.

AAAA-MM-JJ Nature ou modifications Per

Mandataire

STAVIBEL inc.
1271, 7e Rue
Val-d'Or (Québec) J9P 3S1
Tél : 819 825 2233 Téléc : 819 825 1322
Courriel : stavelbel@stavelbel.qc.ca
www.stavelbel.qc.ca

Scale

Verificateur

Équipe technique

OLIVIER MARCOTTE, Ing., C.P.
GILBERT ROLLAND, Ing.
DANIELLE DESCHÊTEAUX, T.P.

Transports Québec

Titre

**PLAN D'ENSEMBLE
ET GÉOMÉTRIE HORIZONTALE**

Numéro de plan

CH-7203-154-08-0405

Identification de regroupement

03 27